



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

G 20

Question écrite n° 101919

### Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la protection des consommateurs de services financiers. La crise financière de 2008 a en effet soulevé la question de la protection dont bénéficient les consommateurs, souscripteurs de produits financiers. Il apparaît indispensable de veiller à améliorer l'arsenal de mesures défendant les consommateurs en la matière. L'organisation *Consumers international* a lancé un appel aux dirigeants du G 20 en vue de la création d'un groupe d'experts. Ce dernier pourrait, lors du prochain sommet du G 20, remettre des recommandations en vue de l'adoption d'un socle de mesures internationales destinées à améliorer à l'échelon mondial la protection des consommateurs de produits financiers. La France, ayant la présidence du G 20 en 2011, a un rôle important à jouer. Aussi il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en ce qui concerne ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Schneider](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101919

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mars 2011, page 2160

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)